

Ensemble des installations détaillées aux numéros précédents. On voit de plus la *garniture* en fonte pour traverses de bittes, le *rouleau* destiné à supporter la chaîne, le *manchon* de montant de bittes et le stoppeur à mâchoire et à levier. Toute cette installation remonte à l'année 1853 environ.

457. Poulie de capon ferrée (années 1792 à 1837).
— 34 I. Lp.

Grosse poulie à trois réas, ceinte d'une ferrure qui la termine par un gros croc de fer servant à saisir l'ancre par son anneau ou *organeau* (voir ancre n° 432) lorsqu'on veut l'élever contre le *bossoir* (pièce de bois débordant à l'avant qui sert de support à l'ancre), ce qu'on appelle *caponner* l'ancre. (M.-F.)

458. Poulie de tournevire (années 1792 à 1837).
— (Voir n° 459). — 74 I. Lp.

459. Bout de tournevire pour vaisseau de premier rang (années 1792 à 1837). — 1027 I. Lp.

La *tournevire* était une manœuvre qu'on ajoutait à l'effort que faisait le câble pour lever une ancre. La grosseur du câble ne lui permettant pas de se rouler dans un diamètre assez petit pour envelopper le cabestan, on lui accolait alors une tournevire qui, amarrée sur le câble vers le point où celui-ci entrait dans le bâtiment venait s'enrouler au cabestan et subissait l'effort qu'elle lui transmettait. La tournevire était un cordage dont les deux bouts se réunissaient par un amarrage, dit *mariage de la tournevire*, qui en faisait une corde sans fin; elle était, de distance en distance, garnie de bourrelets ou *pommes* qui servaient à retenir les *bosses*, cordelettes avec lesquelles on la reliait au câble. L'emploi des chaînes a rendu inutile la tournevire. (M.-F.)